

Article 16, réunion du Parlement.

Par **Booker**, le **08/05/2013** à **16:31**

Bonjour chers juristudiants,

je voulais savoir, lors de l'utilisation de l'article le Parlement se réunit de plein droit. Seulement, quel en est l'utilité puisqu'il est désaisi de ses pouvoirs législatifs ? Que font donc les parlementaires ? Ils jouent au bridge ? Ou bien ils exercent un pouvoir de discussion, résolution, contrôle en vertu de l'article 24,1 sans exercer de pouvoir législatif ?

Merci =)